

## **Congrès AFSP Aix 2015**

### **ST1 « Crise, insécurité sociale et comportements électoraux »**

**Camille PEUGNY, Université Paris 8 et CRESPPA-CSU**  
**camille.peugny@univ-paris8.fr**

#### **De nouvelles fractures au sein des classes populaires : fragilité économique, rapport à la politique et attitudes à l'égard de l'immigration**

Si les années 1980 et 1990 ont vu décliner l'intérêt porté aux classes populaires, à l'issue de trois décennies de forte croissance ayant amené certains à prononcer hâtivement l'acte de décès des classes sociales pour décrire des sociétés occidentales en voie de « moyennisation » (Goldthorpe et al., 1969 ; Mendras, 1988), les « séismes » électoraux du début des années 2000 les ont replacées au centre des préoccupations. Avec l'accession du Front National au second tour de l'élection présidentielle en 2002 puis le rejet du projet de constitution européenne en 2005, c'est la question des conditions de vie des classes populaires qui revient en force dans le débat public. Nombreuses sont alors les analyses cherchant à mesurer les conséquences politiques de la précarisation de la situation et des trajectoires d'une frange croissante des ouvriers et des employés, qu'il s'agisse d'en sonder les attentes, d'analyser leur désaffection à l'égard de la politique, leur rupture avec les partis de gauche ou ce qui serait leur inexorable glissement vers l'extrême droite. Ainsi, tandis que la sociologie politique semblait avoir acté le déclin du pouvoir explicatif des « variables lourdes » pour expliquer le comportement électoral (Franklin, Mackie et Valen, 1992), le lien entre les conditions de vie et le vote des ouvriers ou des « classes populaires » figure à nouveau au cœur des préoccupations.

En France, le thème de la « droitisation » des ouvriers et des classes populaires en général (Martin, 2000) ou celui de l'avènement d'un « gauchisme » qui traduirait un basculement massif du vote populaire jadis acquis aux partis de gauche vers le vote pour l'extrême-droite (Evans, 2000 ; Perrineau, 1995) sont au cœur des analyses depuis plusieurs années. Au-delà de nos frontières, le soutien d'une part grandissante des classes populaires aux partis populistes d'extrême-droite a été documenté dans de nombreux pays Européens (Kitschelt et McGann, 1995 ; Kriesi et al., 2008 ; Oesch, 2008). Dans ce travail, il s'agit de contribuer à l'analyse des attitudes politiques des classes populaires, définies dans un premier temps comme l'ensemble composé par les salariés d'exécution que sont les ouvriers et les employés, en utilisant des échantillons dont la taille importante permet de prendre en compte une partie de la stratification interne à ces groupes sociaux<sup>1</sup>. Trop souvent en effet, les classes populaires sont artificiellement présentées dans l'espace médiatique comme homogènes et dotées d'un comportement politique propre, en réalité fréquemment limité à la seule dimension du vote. Concernant l'attrait qu'exerce le Front National sur les ouvriers, des

---

<sup>1</sup> Il va de soi que cette première définition des classes populaires est très insatisfaisante. Elle se cantonne aux salariés, ce qui exclue d'emblée nombre de petits indépendants dont l'appartenance au monde populaire devrait être discutée. Par ailleurs, parmi les employés, certains emplois situés vers le haut de « l'archipel » (Chenu, 1990) placent leurs titulaires probablement davantage à la lisière des « classes moyennes ». Ceci étant, un des objectifs de ce travail est précisément de contribuer à mieux dessiner les contours de ces « classes populaires ».

analyses plus récentes ont pourtant permis de préciser certains constats et ont montré finement que le vote des ouvriers était caractérisé de manière concomitante par une logique de « désalignement électoral » (le déclin du vote ouvrier pour la gauche) et une logique de « réalignement » (la domination de l'extrême droite sur un vote ouvrier de droite qui a toujours existé), de sorte que coexistent deux électorats ouvriers d'extrême-droite (Gougou et Mayer, 2012 ; Gougou, 2012).

Ce travail vise alors à contribuer à la déconstruction de l'apparente homogénéité des classes populaires en analysant leur rapport au politique et leurs attitudes à l'égard de l'immigration, l'effet de cette dernière dimension sur l'attrait pour l'extrême-droite ayant été étayé dans de nombreux travaux.

### **Des classes populaires contemporaines « désenclavées » mais hétérogènes**

A rebours des représentations collectives, employés et ouvriers constituent toujours plus d'un actif occupé sur deux. Si leur part dans la population active occupée a légèrement diminué entre 1989 et 2009, passant de 55% à 51%, leur nombre a crû de plus d'un million, passant de 11,9 à 13 millions (Le Hay et Peugny, 2013). En revanche, au cours des dernières décennies, les classes populaires ont été profondément affectées par les transformations de l'emploi, et notamment par la tertiarisation de l'économie, si bien que l'image de l'ouvrier de l'industrie, autrefois archétypale de la « classe ouvrière », ne correspond plus aujourd'hui qu'à une minorité des classes populaires contemporaines. Parmi les actifs en emploi, les employés sont désormais sensiblement plus nombreux que les ouvriers (7,5 millions contre 5,5 millions) et parmi ces derniers, les ouvriers des services sont de plus en plus nombreux.

### ***La portée de l'acculturation scolaire***

Au-delà des mutations de l'emploi, les classes populaires ont également été transformées par les progrès de la scolarisation et ses conséquences qui en quelques décennies ont bouleversé la société française. Il faut alors penser la place des classes populaires dans les sociétés occidentales en termes de « domination », certes, puisque certains groupes demeurent relégués dans des situations de « subordination dans la division du travail et dans les rapports politiques et sociaux », mais également en termes d'acculturation puisque « des franges sans cesse croissantes des classes dominées participent à des segments de plus en plus larges de la culture dominante, notamment par le biais de l'école » (Schwartz, 1998). Ce dernier point est tout à fait important dans notre optique car il souligne l'hétérogénéité des « classes populaires ». En effet, la domination et l'extraversion sont des processus partagés par chacun des groupes figurant parmi ces dernières, mais ils se sont exercés à des degrés différents, de sorte qu'on ne peut appréhender la situation de ces dernières aujourd'hui sans prendre en compte le processus de stratification qui les traverse, car « sitôt que l'on se tourne vers des groupes subalternes non démunis, on rencontre une multitude de situations mixtes, intermédiaires, indécidables ». Si « parfois les écarts peuvent paraître minces, vus depuis le haut de la structure sociale », il s'agit d'une « illusion de perspective ».

## ***Repenser les clivages internes aux classes populaires***

Parmi les salariés d'exécution, le clivage entre qualifiés et non qualifiés revêt une pertinence croissante, tendant même à suppléer le clivage traditionnel entre employés et ouvriers. Des travaux récents ont en effet montré que les non qualifiés, ouvriers ou employés, représentaient de plus en plus un segment à part de la main d'œuvre, voire une « nouvelle classe sociale » (Chardon et Amossé, 2006). Ces 5,5 millions de non qualifiés se distinguent objectivement des autres ouvriers et employés. D'abord, du point de vue du salaire et du niveau de vie, sensiblement plus faibles que le reste des salariés (Jauneau, 2009). Ces métiers où sont surreprésentés les femmes, les jeunes, les peu diplômés et les immigrés sont aussi ceux qui imposent des conditions de travail plus pénibles que le reste des emplois d'exécution.

Pour les actifs qui les occupent, ces emplois non qualifiés représentent un risque de confinement ou d'assignation car « la sphère des postes non qualifiés offre peu de connexion avec la sphère des emplois qualifiés » (Alonzo et Chardon, 2006). Cette discontinuité croissante entre emplois qualifiés et non qualifiés participe d'un mouvement de polarisation de la structure sociale beaucoup plus vaste et directement lié à l'empreinte de la mondialisation des échanges. Dans la lignée du travail désormais classique de Robert Reich (Reich, 1991), de nombreuses analyses mettent en évidence une polarisation croissante sur le marché du travail et par conséquent parmi les salariés. Sur le marché du travail, l'écart se creuse entre les professions hautement qualifiées et les emplois « peu qualifiés ». Parmi les salariés, les trajectoires divergent considérablement entre les cadres préparés à la mondialisation de l'économie, dotés des compétences qui leur permettent de se muer en « entrepreneur de sa propre carrière » (Castel, 2009) et les ouvriers ou employés peu diplômés, employés dans des secteurs malmenés par l'ouverture des échanges et dont les ressources les rendent peu capables de faire face à la désormais sacrosainte « mobilité ». La mondialisation construit ainsi de nouvelles polarisations sociales entre « les manipulateurs de symboles, ces professions hautement qualifiées qui produisent des données symboliques dans les domaines juridique ou financier », « toujours prêts à déplacer leurs maisons, leurs laboratoires et leurs bureaux » et « les non-qualifiés, les travailleurs routiniers de plus en plus concurrencés par les travailleurs des pays pauvres » (Wagner, 2007). Cette polarisation de la structure sociale est d'autant plus spectaculaire qu'elle se donne à voir parfois dans une proximité spatiale qui la rend particulièrement concrète, dans certains quartiers des « villes globales » (Sassen, 1991) dans lesquels évoluent côte à côte les cadres très qualifiés, monnayant chèrement leurs compétences sur le marché du travail, et les employés des secteurs des services, souvent précaires et mal payés.

S'il est difficile d'identifier des « gagnants » de la mondialisation parmi les salariés d'exécution, les clivages introduits par la mondialisation des échanges économiques permettent néanmoins d'identifier des segments diversement exposés à ses conséquences parmi les ouvriers et les employés. Les ouvriers de l'industrie, confrontés à la concurrence des pays émergents ou d'Europe de l'Est et aux menaces de délocalisation de leur activité, constituent ainsi un groupe nettement plus exposé que les routiniers du monde des bureaux, voire des services. Ces derniers, en revanche, et notamment pour les moins qualifiés d'entre eux, sont confrontés à des conditions d'existence (en termes de salaire, de condition d'emploi, de perspectives de mobilité) qui figurent parmi les moins favorables. C'est pourquoi nous tenterons de prendre en compte la nature du contrat de travail et plus généralement la qualité de l'insertion sur le marché du travail afin d'en mesurer d'éventuels effets sur les attitudes politiques, suivant en cela une voie ouverte par les travaux s'attachant à analyser les conséquences du clivage entre *insiders* et *outsiders* (Rueda, 2005).

## **Données et nomenclatures**

### ***La participation politique***

Nous présenterons d'abord des résultats portant sur la participation politique des différentes catégories d'employés et d'ouvriers. L'importance du capital culturel dans la constitution du rapport au politique est un résultat solide et ancien. Autour de la notion de « cens caché » (Gaxie, 1978), de nombreux travaux ont analysé la manière dont les individus les plus dépourvus en capital scolaire s'auto-excluaient d'un champ politique (Bourdieu, 1979) qui les maintiendrait d'autant plus facilement à distance que l'incompétence subjective et l'indifférence (Sawicki et Collovald, 1991 ; Schwartz, 1991) constituent une barrière invisible nourrissant notamment parmi les groupes dominés une abstention massive (Braconnier et Dormagen, 2007). Nous chercherons tout d'abord à approcher la participation politique en mobilisant un indicateur « objectif », celui du vote, grâce à l'exploitation de l'enquête Participation électorale 2012 de l'Insee. Ensuite, nous nous attacherons à une dimension subjective du rapport au politique, constituée par le degré auquel les individus s'auto-excluent du champ politique, en utilisant une série de questions posées depuis 2002 dans les différentes vagues de l'European Social Survey (ESS).

### ***Les attitudes à l'égard de l'immigration***

Les enjeux autour des attitudes à l'égard de l'immigration semblent décisifs dès lors que l'on cherche à explorer les clivages électoraux. L'analyse des clivages au sein des électorats européens met en évidence dès les années 1980 l'avènement d'une fracture grandissante autour des enjeux ayant trait à la tolérance, l'autoritarisme, les attitudes à l'égard de l'immigration, de la construction européenne, et plus généralement de la perception d'autrui et de l'étranger. Dans le cas français, les enjeux de l'immigration et de l'intégration européenne constituent le clivage le plus discriminant dès les élections législatives de 1997 (Chiche et al., 2000). C'est également le cas lors des élections présidentielles de 2007, en particulier parmi les jeunes générations (Michelat et Tiberj, 2007), même si cela ne signifie pas que les questions économiques et sociales ont complètement disparu des demandes des électeurs (Stimson, Thiébaud et Tiberj, 2012). De tels résultats sont également mis en évidence ailleurs en Europe et le poids croissant des enjeux autour de l'immigration et de l'intégration européenne se traduit partout par la montée des partis populistes d'extrême-droite bataillant pour placer ces enjeux au centre de l'agenda électoral (Hooghe, Marks et Wilson, 2002 ; Kriesi et al., 2008). Le succès de ces derniers serait alors notamment porté par l'adhésion croissante des classes populaires aux valeurs autoritaires et intolérantes.

Pour cette question des attitudes à l'égard de l'immigration, l'exploitation des six vagues de l'ESS permet de mesurer l'attitude des employés et des ouvriers en allant plus loin que les regroupements habituellement contraints par la taille des échantillons utilisés.

### ***Les nomenclatures***

Pour l'exploitation secondaire de l'enquête Participation électorale, nous utiliserons la nomenclature disponible, celle des catégories socioprofessionnelles à deux chiffres.

En revanche, les données des vagues successives de l'ESS permettent d'utiliser un niveau plus détaillé, tirant profit de la finesse des regroupements rendus possibles par la taille de notre échantillon. Il sera ainsi possible de « descendre » au niveau des professions ou des « mondes de travail », suivant en cela une voie ouverte par les travaux de Weeden et Gursky : ces derniers ont montré combien l'analyse des comportements politiques gagnait à descendre au niveau des professions (Weeden et Grusky, 2005). Dans l'enquête ESS, la profession des individus est codée dans la nomenclature ISCO88 (*International Standard Classification of Occupations*) construite par le Bureau international du travail<sup>2</sup>. Dans sa version la plus agrégée, la nomenclature distingue dix « grands groupes » professionnels en fonction de leur niveau de compétence, lui-même appréhendé à partir de la Classification internationale type de l'éducation (ISCED) et de ses quatre modalités. Ce choix conduit le BIT à assumer une structure « pyramidale » des professions.

La nomenclature propose ensuite trois niveaux plus détaillés, comptabilisant 28 « sous-grands groupes », 118 « sous-groupes » et 390 « groupes de base ». Ces groupes de base sont composés de libellés de *professions* regroupant elles-mêmes des *emplois* dont les tâches apparaissent comme très voisines. Les employés et les ouvriers sont présents dans six grands groupes en fonction d'un découpage dont les principes diffèrent en partie de ceux qui constituent l'architecture de la nomenclature française des catégories socioprofessionnelles. Une distinction est opérée entre les emplois « qualifiés » dont on considère qu'ils nécessitent des compétences de niveau 2 (études poursuivies jusque l'âge de 17 ou 18 ans) et les emplois « non qualifiés », ne nécessitant qu'un enseignement primaire (niveau 1). En croisant cette nomenclature avec les variables mesurant le statut de l'activité (indépendante/salariée) et le statut de l'emploi (secteur privé/fonction publique), nous avons construit une nomenclature distinguant 15 catégories.

<b>Catégorie</b>	<b>Actifs</b>
Employés administratifs du privé	304
Employés administratifs du public	165
Employés de réception	147
Cuisiniers et serveurs	127
Employés qualifiés des services (soin)	361
<i>Employés de la sécurité et forces armées</i>	68
Vendeurs	174
Employés non qualifiés des services (entretien)	402
Ouvriers du bâtiment	186
Ouvriers de la métallurgie et de la mécanique	185
Ouvriers de l'art et de l'artisanat de précision	120
Opérateurs sur machines et ouvriers de l'assemblage	203
Chauffeurs et conducteurs	135
Ouvriers agricoles	107
Manœuvres de l'industrie, du bâtiment et des transports	164
<b>Total</b>	<b>2848</b>

Source : European Social Survey 2002-2004-2006-2008-2010-2012

<sup>2</sup> Voir la présentation plus complète proposée par Cautrès et Mayer (Cautrès et Mayer, 2010).

Dans la mesure où l'une de nos hypothèses est que les variables liées au travail permettent de mieux expliquer des différences en matière d'attitudes politiques, nous avons exclu les retraités de l'analyse, de sorte que les résultats concernent les ouvriers et employés actifs, qu'ils soient en emploi ou inscrits au chômage (dans ce cas, nous disposons de leur dernier emploi exercé). Une description plus fine de chacune de ces quinze catégories et des emplois qui les composent figure en annexe.

Quant à la mesure de la qualité de la position sur le marché du travail à proprement parler, plusieurs opérationnalisations ont été proposées dans la littérature, qu'il s'agisse de prendre en compte principalement la sécurité de l'emploi à un moment donné ou dans une approche biographique, la probabilité d'être confronté au chômage au cours de la carrière ou encore de construire un indicateur d'exposition à différents types de risques (Oskarson, 2007). Les variables que nous pouvons mobiliser dans ce travail sont notamment le type de contrat de travail (emploi permanent ou temporaire), et pour les données issues de l'ESS, l'expérience du chômage au cours des années précédant l'enquête.

### **La participation politique : le poids des déterminants classiques**

L'enquête Participation électorale de l'Insee permet d'approcher deux dimensions : l'inscription sur les listes électorales et, parmi les électeurs inscrits, la participation aux différents tours des élections législatives et présidentielles de 2012. La force de l'enquête est qu'elle ne repose pas sur les déclarations des individus inscrits, mais sur la réalité des pratiques : ce sont les enquêteurs de l'Insee qui sont chargés d'aller consulter les registres électoraux sur lesquels sont susceptibles d'apparaître la signature des électeurs constituant l'échantillon.

#### ***La non inscription sur les listes électorales***

La non inscription sur les listes électorales concerne environ 6% des employés et 9% des ouvriers (TAB.1.). A l'exception des ouvriers qualifiés de l'industrie qui ont un taux de non inscription inférieur aux employés des services à la personne et comparable aux employés de commerce, toutes les catégories d'ouvriers ont un taux de non inscription supérieur à toutes les catégories d'employés. Autre constat, les écarts sont sensibles parmi les employés comme parmi les ouvriers. Parmi les premiers, près de 4 points séparent les employés administratifs du privé des employés des services aux particuliers, tandis que parmi les ouvriers, la différence est de plus de 5 points entre les ouvriers qualifiés de l'industrie et les ouvriers non qualifiés de l'artisanat.

Outre une variance assez forte, ces premiers résultats soulignent d'emblée, parmi les employés, la situation assez dégradée des employés des services à la personne en matière d'inscription sur les listes électorales. Il reste que ces premiers constats sont potentiellement biaisés en raison de la différence de structure par âge des différentes catégories. En moyenne, les ouvriers sont sensiblement plus jeunes que les employés et parmi ces derniers, les employés des services à la personne sont particulièrement âgés. Or, l'âge est une variable structurante de la participation électorale. Lorsqu'on le contrôle à minima, en mesurant par exemple le taux de non inscription parmi les 18-34 ans, 3 points continuent à séparer ouvriers et employés pris dans leur ensemble. En outre, l'un des résultats notables concerne les employés des services à la personne, qui avec un taux de non inscription supérieur à 11%

présentent un score cette fois sensiblement plus élevé que les ouvriers qualifiés de l'industrie et comparable à la plupart des autres catégories d'ouvriers.

**TAB.1. Taux de non inscription sur les listes électorales**

	Ensemble	Moins de 35 ans
Agents de service de la fonction publique	5	6,8
Policiers et militaires	6,1	7,9
Employés administratifs d'entreprise	4,6	6,5
Employés de commerce	7,5	9,1
Personnels des services aux particuliers	8,4	11,3
<b>Ensemble des Employés</b>	<b>6,1</b>	<b>8,3</b>
OQ de type industriel	6,9	9,2
OQ de type artisanal	9,6	10,7
Chauffeurs	8,8	13,7
OQ manutention et transport	9,3	11,1
ONQ industriel	9,3	11,6
ONQ artisanal	12,3	12,3
Ouvriers agricoles	10,1	11,6
<b>Ensemble des ouvriers</b>	<b>9,3</b>	<b>11,3</b>
<b>Ensemble des PI</b>	<b>3,8</b>	<b>5,6</b>
<b>Ensemble des cadres supérieurs</b>	<b>2,4</b>	<b>4,1</b>
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>5,7</b>	<b>8,1</b>

Source : enquête Participation électorale 2012 (Insee)

Concernant l'effet du type de contrat de travail (TAB.2), il semble réel puisqu'à l'exception des employés des services aux particuliers<sup>3</sup>, les titulaires d'un CDI sont toujours davantage inscrits que les salariés en contrat temporaire (CDD ou intérim). Chez les ouvriers non qualifiés, le taux de non inscrits peut alors atteindre des niveaux particulièrement élevés, atteignant le huitième ou le septième des effectifs.

**TAB.2. Contrat de travail et non inscription sur les listes électorales**

	CDI	Intérim/CDD
Agents de service de la fonction publique	4,5	7,1
Policiers et militaires	5,3	9,1
Employés administratifs d'entreprise	4,4	5,9
Employés de commerce	7	9,6
Personnels des services aux particuliers	8,5	7,6

<sup>3</sup> Le type de contrat de travail est un mauvais indicateur de la qualité de l'emploi ou de l'insertion sur le marché du travail pour ces catégories de salariés, très souvent employés en CDI (comme les assistantes maternelles ou garde d'enfants) y compris lorsque la durée hebdomadaire de travail, en plus d'être inférieure à la moyenne, est morcelée entre plusieurs employeurs (comme pour les femmes de ménage).

<b>Ensemble des employés</b>	<b>5,7</b>	<b>7,6</b>
OQ de l'industrie	6,6	9
OQ de l'artisanat	9,1	11,9
Chauffeurs	8,5	11
OQ manutention	8,9	12,5
ONQ de l'industrie	8,8	12,5
ONQ artisanat	12,1	14,1
Ouvriers agricoles	9	13,3
<b>Ensemble des ouvriers</b>	<b>8,8</b>	<b>12,2</b>

Source : enquête Participation électorale 2012 (Insee)

Il reste que l'âge ou le type de contrat de travail ne sont que deux variables parmi tant d'autres. Par exemple, les employés des services à la personne sont très massivement des femmes, peu voire pas diplômées, fréquemment immigrées ou descendantes d'immigrés. Afin de prendre en compte ces différentes dimensions, nous avons estimé un modèle de régression linéaire faisant intervenir l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, le fait d'être immigré ou non (seul indicateur disponible, très frustré et imparfait), la tranche d'unité urbaine, la catégorie socioprofessionnelle à deux chiffres et le type de contrat de travail. En raison de la taille de l'échantillon, tous les coefficients apparaissent statistiquement significatifs, de sorte qu'il s'agit plutôt ici de considérer ceux dont la valeur apparaît importante. Le modèle est reproduit en annexe et nous nous contentons ici d'en lister les principaux enseignements. Outre l'effet de l'immigration (les immigrés ont une probabilité de ne pas être inscrit supérieure de plus de 25 points), toutes choses égales par ailleurs, c'est sans surprise le diplôme qui exerce les effets les plus significatifs (9 points au profit des diplômés de l'enseignement supérieur comparés aux non diplômés), et dans une moindre mesure, la taille de la commune (5 points). Quant à l'effet de la catégorie socioprofessionnelle, il est de l'ordre de 2 ou 3 points, au détriment des ouvriers non qualifiés, et, dans une moindre mesure, des employés des services directs aux particuliers. Toutes ces dimensions étant contrôlées, le type de contrat de travail n'introduit en revanche pas de différences significatives.

### *La participation aux scrutins*

Election phare, l'élection présidentielle mobilise plus que les élections législatives, surtout depuis qu'elles surviennent immédiatement après le scrutin présidentiel suite à l'inversion du calendrier électoral en 2002 (TAB.3).

En ce qui concerne la présidentielle, les employés votent globalement davantage que les ouvriers (4 points d'écart si l'on considère le fait d'avoir voté aux deux tours).

**TAB.3. CS et vote aux élections de 2012**

	Vote aux 2 tours de la présidentielle	Vote à au moins un tour des législatives
Agents de service de la fonction publique	82,9	72,2
Policiers et militaires	74,1	61,2
Employés administratifs d'entreprise	83,5	71,3
Employés de commerce	77,5	57,5
Personnels des services aux particuliers	81,7	66,2
<b>Ensemble des Employés</b>	<b>81,3</b>	<b>67,7</b>
OQ de type industriel	81,3	66,9
OQ de type artisanal	77	59,4
Chauffeurs	78,6	66,8
OQ manutention et transport	76,2	61,8
ONQ industriel	77	58,6
ONQ artisanal	71,3	54
Ouvriers agricoles	76,7	54,7
<b>Ensemble des ouvriers</b>	<b>77,2</b>	<b>60,8</b>
<b>Ensemble des PI</b>	<b>84,6</b>	<b>73,5</b>
<b>Ensemble des cadres supérieurs</b>	<b>85,2</b>	<b>79,6</b>
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>81,7</b>	<b>69,2</b>

Source : enquête Participation électorale 2012 (Insee)

Parmi les employés, hormis la situation particulière des policiers et militaires, on observe tout de même 6 points d'écart entre les employés administratifs du privé, les plus civiques, et les employés de commerce. Les personnels des services directs aux particuliers, en revanche, sont plus de 80% à participer aux deux tours de scrutin, ce qui est élevé eu égard à leur faible niveau moyen de diplôme. Sans doute leur âge relativement élevé constitue-t-il une explication<sup>4</sup>. Parmi les ouvriers, on observe une amplitude plus forte, de l'ordre de 10 points (entre les qualifiés de l'industrie et les non qualifiés de l'artisanat), et plus généralement un gradient par secteur, les ouvriers de l'industrie participant davantage que les ouvriers de l'artisanat.

Concernant les élections législatives, les tendances sont comparables. Dans la mesure où elles mobilisent moins que l'élection présidentielle, le gradient social est plus prononcé (l'écart est de 20 points entre les cadres supérieurs et les ouvriers si l'on considère le fait d'avoir voté à au moins un des deux tours de scrutin). Si l'écart entre employés et ouvriers est plus élevé, de l'ordre de 7 à 8 points, les hiérarchies internes obéissent à des logiques comparables.

Par ailleurs, le type de contrat de travail semble ici aussi avoir une influence sur la participation électorale. Les effectifs permettent de tester son effet pour quelques catégories d'ouvriers et d'employés (TAB.4).

<sup>4</sup> De fait, parmi les moins de 40 ans, ce sont bien eux qui ont le taux de participation le plus faible parmi les employés (70% contre 74% en moyenne pour les employés).

**TAB.4. Contrat de travail et vote aux élections de 2012**

	Vote aux 2 tours de la présidentielle		Vote à au moins un tour des législatives	
	CDI	CDD/Intérim	CDI	CDD/Intérim
Agents de service de la fonction publique	84	73,8	73,9	63,3
Employés administratifs d'entreprise	84,4	79,6	72,5	68,2
Employés de commerce	79,4	69,4	60,2	44,7
Personnels des services aux particuliers	82,1	84,8	67,2	65,6
<b>Tous employés</b>	<b>82,5</b>	<b>76,4</b>	<b>69,4</b>	<b>61,2</b>
OQ de l'artisanat	78,8	67,3	62,4	43,3
ONQ de l'industrie	79,8	69,6	62,3	44,6
<b>Tous ouvriers</b>	<b>79,1</b>	<b>70,9</b>	<b>63,7</b>	<b>48,5</b>

Source : enquête Participation électorale 2012 (Insee)

Pour l'élection présidentielle et à l'exception toujours des personnels des services directs aux particuliers, les écarts entre les salariés en CDI et ceux en emploi temporaire varient de 5 à plus de 10 points. Pour les élections législatives, ils sont encore plus élevés, allant jusqu'à 15 points parmi les employés de commerce et à 20 points parmi les catégories d'ouvriers disponibles.

Ces résultats descriptifs, certes instructifs en soi, ne permettent pas de mesurer l'effet propre du contrat de travail. Afin de tenir compte des différences de structure par âge (on sait en effet que la corrélation est forte entre l'âge et le type de contrat de travail), sexe ou niveau de diplôme, nous avons estimé des modèles de régression linéaire cherchant à modéliser la probabilité de s'abstenir aux deux tours de la présidentielle (N=1061), à l'un des deux tours de la présidentielle (N=2166) et aux deux tours des élections législatives (N=3732).

Outre les effets connus de l'âge, du sexe, du niveau de diplôme et de la taille de la commune, les résultats concernant l'effet de la catégorie socioprofessionnelle peuvent être soulignés, au moins pour l'abstention aux deux tours des élections législatives : à autres caractéristiques contrôlées, les employés de commerce et des services aux particuliers ont une probabilité supérieure de 6 points à celle des agents de service de la fonction publique de s'abstenir lors des deux tours, ce qui témoigne de leur position particulière parmi les employés. A l'inverse, certaines catégories d'ouvriers (et notamment les ouvriers qualifiés de la manutention ou de l'industrie), ne se distinguent pas significativement des employés administratifs du privé ou du public. Enfin, quel que soit le modèle considéré, le type de contrat de travail exerce un effet significatif sur la probabilité de s'abstenir, au-delà d'un effet d'âge, de sexe ou de niveau de diplôme : les salariés en emploi temporaire ont une probabilité significativement plus élevée de s'abstenir que les titulaires d'un CDI, l'écart s'échelonnant de 3 points pour l'abstention systématique à la présidentielle à 5 points pour l'abstention systématique aux législatives.

**FIG.1. Probabilité de s'abstenir aux/à...**

		2 tours des législatives	2 tours de la présidentielle	1 tour de la présidentielle
<b>Constante</b>	<b>Modalités actives</b>	0,86 ***	0,29 ***	0,50 ***
<b>Age</b>	Un an de plus	-0,01 ***	-0,004 ***	-0,007 ***
<b>Sexe</b> <i>Homme</i>	Femme	-0,02	-0,02 *	-0,04 **
<b>Diplôme</b> <i>Aucun</i>	CEP	-0,005	-0,03	-0,002
	BEPC	-0,04	-0,04 **	-0,04 *
	BEP/CAP	-0,05 ***	-0,05 ***	-0,05 ***
	Bac général	-0,10 ***	-0,07 ***	-0,06 ***
	Bac techno/pro	-0,08 ***	-0,05 ***	-0,06 ***
	Supérieur	-0,03 ***	-0,10 ***	-0,12 ***
<b>Immigré</b> <i>Oui</i>	Non	0,02	0,04 *	0,03
<b>Commune</b> <i>&lt; 10000 habitants</i>	> 10000 habitants	0,04 ***	0,05 ***	0,06 ***
<b>CS de l'emploi</b> <i>Agents de service de la fonction publique</i>	Policiers et milit.	0,03	0,04	0,03
	Empl.adm. entrep	0,006	-0,003	-0,002
	Empl. Commerce	0,06 **	0,02	0,01
	Empl.serv.partic.	0,06 *	0,007	-0,004
	OQ industrie	0,02	-0,02	-0,02
	OQ artisanat	0,05 **	0,01	0,002
	Chauffeurs	0,03	0,001	0,01
	OQ manutention	0,03	0,02	0,01
	ONQ industrie	0,07 ***	0,02 *	0,007
	ONQ artisanat	0,07 **	0,03 *	0,03
	Ouvriers agricoles	0,09 **	0,002	0,004
	<b>Contrat de travail</b> <i>CDI</i>	CDD/Intérim	0,05 **	0,03 **
Autre		-0,004	0,03	0,03
<b>R</b>		0,1051	0,0671	0,0701

Source : enquête Participation électorale 2012 (Insee)

\*\*\* au seuil de 1‰ \*\* au seuil de 1% \* au seuil de 5%

Note de lecture : à autres caractéristiques contrôlées et comparés aux individus n'ayant aucun diplôme, les titulaires d'un BEP ou d'un CAP ont une probabilité inférieure de 5 points de s'être abstenus aux deux tours des législatives de 2012. Cette différence est significative au seuil de 1‰.

### *L'auto-exclusion du « jeu politique »*

Au-delà de la réalité de la participation électorale, le rapport au politique peut aussi se mesurer à la manière dont les individus se reconnaissent ou non une compétence en matière politique. Les données de l'ESS permettent de construire un indicateur d'auto-exclusion du « jeu politique » combinant la réponse des individus à trois questions ayant trait à leur degré d'intérêt pour la politique, à leur sentiment que la politique est « trop compliquée » et au degré auquel ils estiment qu'il est « difficile de se faire une opinion » (politique). L'échelle varie de 0 à 10 et plus le score est élevé, plus l'intégration au jeu politique est forte<sup>5</sup>. Au final, le score obtenu rend compte du degré de compétence que s'accordent les individus interrogés et du degré auquel ils s'excluent, ou non, du jeu politique.

L'analyse du score moyen des 15 catégories constituées permet de dessiner deux pôles en matière d'auto-exclusion du « jeu politique » (TAB.5).

**TAB.5. Score d'intégration au jeu politique**

Employés non qualifiés des services (entretien)	3,7
Employés qualifiés des services (soin)	3,85
Manœuvres de l'industrie et des transports	3,96
<i>Cuisiniers et serveurs<sup>6</sup></i>	<i>4,01</i>
Vendeurs et caissiers	4,11
Ouvriers de l'assemblage et conducteurs de machines	4,23
<i>Salariés agricoles</i>	<i>4,25</i>
Ouvriers du bâtiment	4,44
Employés administratifs du privé	4,52
Employés de réception, guichetiers	4,6
Employés administratifs du public	4,67
Ouvriers de la métallurgie	4,67
<i>Ouvriers de l'artisanat d'art et de précision</i>	<i>4,72</i>
<i>Employés de la sécurité</i>	<i>4,82</i>
Chauffeurs et conducteurs	5,03
<b>Tous les autres</b>	<b>5,8</b>

Source : European Social Survey

Du côté d'une auto-exclusion relativement plus forte, on retrouve les employés des services<sup>7</sup> qui obtiennent le score moyen le plus faible, accompagnés des manœuvres de l'industrie et du bâtiment, et à un degré moindre des salariés de la restauration et des vendeurs. A l'inverse, un pôle davantage intégré semble regrouper les employés administratifs du privé ou du public,

<sup>5</sup> L'alpha de Cronbach, mesurant la fiabilité de l'échelle ainsi constituée, vaut 0,66. Pour davantage de détails, voir en annexe.

<sup>6</sup> Les catégories dont l'effectif est inférieur à 100 figurent en italique.

<sup>7</sup> Dans cette exploitation des données de l'ESS, la nomenclature proposée distingue deux types d'employés des services à la personne : des employés « non qualifiés », qui regroupent essentiellement des personnels de ménage et d'entretien et des employés « qualifiés » qui comprennent notamment les personnels de garde d'enfants et de personnes âgées. Ces deux groupes pris ensemble correspondent d'assez près à la PCS 56 « personnels des services directs aux particuliers » utilisée dans la partie concernant la participation électorale.

les ouvriers de la métallurgie, et de manière assez inattendue, les chauffeurs et conducteurs qui seuls obtiennent un score moyen supérieur à 5<sup>8</sup>. Ces quelques indications soulignent la porosité des catégories socioprofessionnelles : à l'exception de leur frange la moins qualifiée, les ouvriers se distingueraient plutôt par des scores d'auto-exclusion plus faibles que la plupart des employés des services.

Une analyse de régression montre que les déterminants de ce score d'auto-exclusion du jeu politique sont classiques : le niveau de diplôme, en premier lieu, mais également le sexe, la taille de la commune, le niveau de revenu et l'activité syndicale. En revanche, le type de contrat de travail ou l'expérience du chômage dans les années précédant l'enquête ne semblent pas introduire d'effet significatif.

Pour conclure cette partie consacrée à la participation électorale et au rapport à la politique, deux points peuvent être soulignés. Le premier concerne la situation des employés des services à la personne dont la position apparaît très dégradée. En matière de participation électorale, ils apparaissent comme les moins civiques des employés, sans que cette situation ne soit réductible à des effets d'âge, de sexe ou de diplôme. Sur le versant plus subjectif du rapport au politique, ils apparaissent comme la catégorie dont le degré d'auto-exclusion du jeu politique est le plus fort, plus élevé que la plupart des catégories d'ouvriers. En cause, dans ce cas, la surreprésentation parmi eux des femmes, des peu diplômés et des immigrés ou descendants d'immigrés, autant de variables dont on sait qu'elles contribuent à produire de l'exclusion du jeu politique.

Le second constat concerne l'influence du type de contrat de travail qui semble exercer un effet assez net et significatif en matière de participation électorale : toutes choses égales par ailleurs, cette forme d'extériorité au marché du travail favorise l'abstention électorale.

### **Les attitudes à l'égard de l'immigration : le poids de la fragilisation économique**

Dans la plupart des pays de l'Union Européenne, les attitudes à l'égard de l'immigration seraient beaucoup plus prédictives du vote pour un parti d'extrême-droite que les variables socio-économiques individuelles (Kessler et Freeman, 2005 ; Lubbers, Gijsberts et Scheepers, 2002). Ces attitudes hostiles à l'immigration résulteraient quant à elles davantage de craintes d'ordre culturel que d'un sentiment de menace économique (Sniderman, Hagendoorn et Prior, 2004), même si les périodes de crise économique entretiennent les craintes des groupes sociaux les plus défavorisés sensibles au *welfare chauvinism* (Betz, 2004 ; Van der Waal et al., 2010). Dans les différentes vagues de l'ESS, une question est explicitement posée sur l'impact économique de l'immigration : les enquêtés doivent dire si elle est bonne pour l'économie (*immigration is bad or good for country's economy ?*) en donnant une note allant

---

<sup>8</sup> Comment interpréter ce résultat ? Au-delà de la faiblesse relative de certains effectifs qui doivent susciter beaucoup de prudence dans le commentaire, une hypothèse est la forte exposition de ces professions aux informations de nature politique, de par leurs conditions de travail. L'écoute de la radio, en particulier, pour ces chauffeurs, constitue probablement un vecteur important d'information. Des travaux récents ainsi ont montré comment l'exposition aux informations, loin de ne résulter que d'une démarche active et intentionnelle de recherche d'éléments, était assez largement tributaire des effets de l'offre médiatique. Voir la thèse de Charlotte Dolez, « L'écume des news. Sociologie politique des usages des informations », Sciences-po, 2013.

de 0 (*bad*) à 10 (*good*). C'est la réponse à cette question que nous cherchons à analyser dans cette section, en faisant l'hypothèse que les attitudes des classes populaires en la matière ne sont pas uniformes, et que les clivages qui passent parmi elles contribuent à nourrir des attitudes différenciées.

La comparaison des scores moyens selon le groupe professionnel dessine à nouveau deux pôles (TAB.6). Le premier, du côté d'une opinion sensiblement plus négative à l'égard des conséquences économiques de l'immigration comprend certes les employés non qualifiés des services à la personne, mais également les ouvriers du bâtiment, de l'assemblage, et à un degré moindre les cuisiniers et serveurs ainsi que les ouvriers de la métallurgie, les chauffeurs ou les manœuvres. A l'opposé, un pôle moins négatif regroupe les employés administratifs du public, les employés de réception et les employés qualifiés des services. Autrement dit, les différentes catégories d'ouvriers (à l'exception notable des ouvriers de l'artisanat d'art et de précision) semblent se distinguer de la frange supérieure des employés et tendent à se montrer plus inquiets quant aux conséquences économiques de l'immigration. Les employés non qualifiés des services, qui figuraient en position extrême en matière de rapport au politique, ne diffèrent ici pas significativement des ouvriers, alors même que l'on sait que leurs caractéristiques sociodémographiques les situent parmi les franges les plus fragiles des classes populaires.

**TAB.6. L'immigration bonne pour l'économie**

Employés non qualifiés des services (entretien)	4,14
Ouvriers du bâtiment	4,14
Ouvriers de l'assemblage et conducteurs de machines	4,14
Salariés agricoles	4,14
Cuisiniers et serveurs	4,26
Ouvriers de la métallurgie	4,28
Chauffeurs et conducteurs	4,3
Manœuvres de l'industrie et des transports	4,35
Employés administratifs du privé	4,53
Employés de la sécurité	4,54
Vendeurs et caissiers	4,56
Ouvriers de l'artisanat d'art et de précision	4,74
Employés qualifiés des services (soin)	4,78
Employés de réception, guichetiers	4,92
Employés administratifs du public	4,98
<b>Tous les autres</b>	<b>5,7</b>

Source : European Social Survey

Pour neutraliser les multiples effets de structure (âge, sexe, diplôme, origine ethnique, etc.), nous avons estimé un modèle de régression linéaire destiné à mesurer l'effet des caractéristiques sociodémographiques classiques, celui d'un certain nombre d'indicateurs de fragilité économique (expérience du chômage, perception subjective de son niveau de revenu, type de contrat de travail), l'orientation politique et enfin, celui du groupe socioprofessionnel.

**FIG.2. L'immigration est bonne pour l'économie (N=2654)**

Constante	Modalités actives	4,74***
<b>Vague d'enquête</b> 2002	2004	-0,57**
	2006	-0,53*
	2008	-0,18
	2010	-0,29
	2012	-0,46**
<b>Age</b>	Un an de plus	0,001
<b>Sexe</b> <i>Homme</i>	Femme	-0,52***
<b>Origine</b> <i>Deux parents nés en France</i>	Au moins 1 parent né hors de France	0,99***
<b>Diplôme</b> <i>Aucun diplôme ou CEP</i>	Fin de 3ème ou de CAP sans diplôme	0,04
	CAP ou BEP	0,24
	Baccalauréat ou équivalent	0,72***
	Diplôme du supérieur	1,06***
<b>Commune de résidence</b> <i>&gt;100000 habitants</i>	Taille moyenne	-0,37**
	Zone rurale	-0,62***
<b>Placement politique</b>	1 point de plus vers la droite	- 0,01*
<b>Expérience du chômage</b> <i>Non</i>	Oui	-0,24*
<b>Contrat de travail</b> <i>CDI</i>	CDD/Intérim	-0,19
<b>Revenu subjectif</b> <i>Confortablement</i>	On arrive à s'en sortir	-0,19
	On ne s'en sort pas	-0,34 *
<b>Groupe socioprofessionnel</b> <i>Ouvriers de la métallurgie</i>	Empl.adm.du privé	0,38*
	Empl.adm.du public	0,77**
	Empl.réception	0,79**
	Cuisiniers et serveurs	0,15
	Empl.qual.services	0,67**
	Empl.sécurité	0,07
	Vendeurs et caissiers	0,49*
	Chauffeurs	0,18
	Empl.nonqual.services	0,38*
	Salariés agricoles	0,18
	Manœuvres ind.transp.	0,21
	Ouvriers bâtiment	-0,17
	Ouvriers art précision	0,60*
	Ouvriers assemblage	-0,03

R = 0,1055

Source : European Social Survey

\*\*\* au seuil de 1‰ \*\* au seuil de 1% \*au seuil de 5%

Les résultats permettent de formuler trois constats (FIG.2). Tout d'abord, le poids du diplôme et des autres caractéristiques sociodémographiques doit être souligné. En effet, à autres caractéristiques contrôlées, le score des plus diplômés est supérieur de plus d'un point à celui des sans diplôme, signe d'une inquiétude significativement moins inquiète quant aux conséquences économiques de l'immigration.

Au-delà et sans surprise, les individus ayant au moins l'un des deux parents né hors de France se montrent également sensiblement moins négatifs, avec un écart de l'ordre d'un point. Si l'âge, toutes choses égales par ailleurs, n'apparaît pas significatif, le sexe, en revanche, l'est puisque les femmes se montrent sensiblement plus négatives que les hommes. Enfin, la taille de la commune apparaît positivement corrélée avec un score plus élevé : c'est bien dans les communes de plus de 100000 habitants que les attitudes sont les plus positives sur cette question.

Le second constat concerne les effets mitigés des indicateurs de fragilité économique. Un contrat de travail précaire ne semble pas accentuer la méfiance quant aux conséquences économiques de l'immigration lorsque sont contrôlées les autres dimensions. En revanche, l'expérience du chômage dans les années précédant l'enquête semble accroître légèrement cette méfiance, tout comme la dimension subjective du revenu puisque les individus considérant que leurs revenus ne leur permettent pas de s'en sortir se montrent significativement plus négatifs.

Quant au troisième constat, il concerne les effets de la variable du groupe socioprofessionnel qui apparaissent significatifs, y compris lorsque sont contrôlées les caractéristiques sociodémographiques, les indicateurs de fragilité économique et le placement politique. Toutes choses égales par ailleurs, ce sont bien les catégories d'ouvriers qui se montrent significativement plus inquiets (les ouvriers de la métallurgie, les chauffeurs et conducteurs, les manœuvres et les ouvriers du bâtiment). En revanche, les employés administratifs, les employés de réception, les employés qualifiés ou non qualifiés des services à la personne apparaissent significativement plus positifs quant aux conséquences économiques de l'immigration.

Comment interpréter ces résultats ? Nous proposons ici une hypothèse liée au secteur d'activité. En effet, les ouvriers de la métallurgie, de l'assemblage ou du bâtiment exercent dans des secteurs beaucoup plus exposés à la concurrence économique que les employés de bureau ou les employés des services à la personne. C'est particulièrement les activités de production qui sont exposées à la concurrence internationale, à celle des salariés des pays à bas coûts et aux menaces de délocalisation. Nous soumettons l'hypothèse selon laquelle l'immigration peut être perçue comme un élément de ce contexte général de mise en concurrence. A cet égard, on peut remarquer le score des ouvriers de l'artisanat d'art et de précision, significativement supérieur à celui des autres catégories d'ouvriers, alors que leur activité est probablement moins exposée à cette concurrence internationale en raison d'un savoir faire spécifique.

## **Conclusion**

L'objectif de ce travail était de mettre en évidence la relative hétérogénéité des attitudes politiques des « classes populaires » constituées par les ouvriers et les employés en emploi ou

à la recherche d'un emploi, mais aussi de tester les effets induits par les différences d'intégration sur le marché du travail et par des formes de fragilité économique.

Les résultats en matière de rapport au politique ou d'attitude à l'égard de l'immigration soulignent tout d'abord que les classes populaires ne constituent pas un ensemble homogène. Les données sur la participation électorale ont ainsi montré que des différentiels de participation importants subsistaient entre les différentes catégories d'employés et d'ouvriers, qui ne se limitaient pas uniquement à des différences en termes de caractéristiques sociodémographiques. Autre enseignement, la hiérarchie ancienne entre employés et ouvriers ne permet pas de rendre correctement compte de la stratification interne aux classes populaires. A bien des égards, la situation des employés des services à la personne, et singulièrement de la fraction la moins qualifiée d'entre eux apparaît comme plus dégradée que celle de certaines catégories d'ouvriers. Ce sont eux, en effet, qui tendent à davantage s'auto-exclure du jeu politique, en se déniaient plus fréquemment la compétence ou la capacité à prendre parti. Au-delà du poids des caractéristiques sociodémographiques qui expliquent évidemment une part de ce surplus d'auto exclusion, sans doute faut-il faire également le lien entre les conditions de travail de ces salariés et leur rapport à la politique : travaillant souvent seuls, sans collectif de travail, leur situation est très différente de celle de certains ouvriers évoluant au sein de collectifs nombreux et plus organisés, ce qui n'est pas sans lien avec les conditions de leur politisation.

En ce qui concerne les hypothèses sur le poids de l'intégration sur le marché du travail, les variables dont nous disposons permettent de formuler quelques constats. Les ouvriers et les employés disposant d'un contrat à durée indéterminée ont davantage tendance à se rendre aux urnes que leurs homologues embauchés dans des formes temporaires d'emploi, sans que ce surplus de participation ne puisse s'expliquer que par des différences en termes d'âge, de sexe ou de niveau de diplôme. Au-delà, les indicateurs permettant de mesurer une certaine forme de fragilité économique (avoir connu une période de chômage ou le sentiment ne pas parvenir à vivre décemment avec son revenu) apparaissent pertinents lorsqu'il s'agit d'expliquer les craintes à l'égard des conséquences économiques de l'immigration.

Enfin, les clivages qui créent des différences au sein des classes populaires ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agisse de la participation politique ou des attitudes à l'égard de l'immigration. Dans le premier cas et au-delà de l'effet du type de contrat de travail, les variables explicatives sont essentiellement des caractéristiques sociodémographiques : l'âge, le sexe, la taille de la commune et évidemment le niveau de diplôme. En revanche, concernant les attitudes à l'égard des conséquences économiques de l'immigration, ces éléments ne suffisent pas à rendre compte des différences observées. Le secteur d'activité apparaît comme un élément explicatif important : c'est bien parmi les ouvriers de la production, dans l'industrie notamment, que les craintes quant aux conséquences économiques de l'immigration sont les plus aiguës. Ces salariés, assez directement exposés à la concurrence internationale et à ses menaces, figurent parmi les premières victimes de la mondialisation des échanges, davantage que les employés des services, même si du point de vue des revenus ou du niveau de diplôme, les ressources de ces derniers ne sont pas plus nombreuses, bien au contraire.

## Références bibliographiques

ALONZO P., CHARDON O., 2006, « Quelle carrière professionnelle pour les salariés non qualifiés », *Données sociales*, p. 265-272.

BETZ H.-G., 2004, *La droite populiste en Europe. Extrême et démocrate ?*, Paris, Autrement.

BOURDIEU P., 1979, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 672 p.

BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., 2007, *La démocratie de l'abstention*, Paris, Gallimard, 464 p.

CASTEL R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu.*, Paris, Seuil.

CAUTRES B., MAYER N., 2010, « Analyse multidimensionnelle de la classe sociale et de ses effets politiques », dans *Les Français, des Européens comme les autres ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 153-180.

CHARDON O., AMOSSE T., 2006, « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Economie et statistique*, 393, 1, p. 203-229.

CHENU A., 1990, *L'archipel des employés*, Paris, INSEE.

CHICHE J., ROUX B. LE, PERRINEAU P., ROUANET H., 2000, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990: nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors », *Revue française de science politique*, 50, 3, p. 463-488.

DEVETTER F.-X., ROUSSEAU S., 2011, *Du balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité.*, Ivry-sur-Seine, Liber, 140 p.

EVANS J., 2000, « Le vote gauchiste-lépeniste. Le masque extrême d'une dynamique normale », *Revue française de science politique*, 50, 1, p. 21-52.

FRANKLIN, M., MACKIE, T.T., VALEN, H. (dirs.), 1992, *Electoral Change. Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Cambridge, Cambridge University Press.

GAXIE D., 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 267 p.

GOLDTHORPE J.H., LOCKWOOD D., BECHHOFFER F., PLATT J., 1969, *The Affluent Worker in the Class Structure*, London, Cambridge University Press, 248 p.

GOUGOU F., 2012, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réalignement et renouvellement des générations », dans *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe?*, Paris, Economica, p. 142-172.

GOUGOU F., MAYER N., 2012, « The Class Basis of Extreme Right Voting in France: Generational Replacement and the Rise of New Cultural Issues (1984-2007) », dans RYDGREN J. (dir.), *Class Politics and the Radical Right*, London, Routledge, p. 156-172.

HAY V. LE, PEUGNY C., 2013, « Fragilités et fractures de la société française », dans *Des votes et des voix : de Mitterrand à Hollande*, Paris, Champ social Editions, p. 14-24.

HOOGE L., MARKS G., WILSON C.J., 2002, « Does Left/Right Structure Party Positions on European Integration? », *Comparative Political Studies*, 35, 8, p. 965-989.

- JAUNEAU Y., 2009, « Les employés et ouvriers non qualifiés. Un niveau de vie inférieur d'un quart à la moyenne des salariés », *Insee Première*, 1250.
- KESSLER A., FREEMAN G., 2005, « Support For Extreme Right-Wing Parties in Western Europe: Individual Attributes, Political Attitudes and National Context », *Comparative European Politics*, 3, p. 261-288.
- KITSCHOLT H., MCGANN A., 1995, *The Radical Right in Western Europe: A Comparative Analysis*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 352 p.
- KRIESI H., GRANDE E., LACHAT R., DOLEZAL M., BORNSCHIER S., FREY T., 2008, *West European Politics in the Age of Globalization*, Édition : 1, Cambridge, Cambridge University Press, 448 p.
- LUBBERS M., GIJSBERTS M., SCHEEPERS P., 2002, « Extreme Right-Wing Voting in Western Europe », *European Journal of Political Research*, 41, 3, p. 345.
- MARTIN P., 2000, *Comprendre les évolutions électorales. La théorie des réalignements revisités*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MENDRAS H., 1988, *La seconde Révolution française : 1965-1984*, Paris, Gallimard, 329 p.
- MICHELAT G., TIBERJ V., 2007, « Gauche, centre, droite et vote », *Revue française de science politique*, 57, 3, p. 371-392.
- OESCH D., 2008, « Explaining Workers' Support for Right-Wing Populist Parties in Western Europe: Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland », *International Political Science Review*, 29, 3, p. 349-373.
- OSKARSON M., 2007, « Social Risk, Policy Dissatisfaction and Political Alienation: A Comparison of six European Countries », dans SVALLFORS S. (dir.), *The Political Sociology of the Welfare State: Institutions, social cleavages and orientations*, Stanford, Stanford University Press, p. 117-148.
- PERRINEAU P., 1995, « La dynamique du vote Le Pen : le poids du gauchisme », dans PERRINEAU P., YSMAL C. (dirs.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 243-261.
- PUDAL R., 2011, « La politique à la caserne », *Revue française de science politique*, 61, 5, p. 917-944.
- REICH R., 1991, *The Work of Nations. Preparing Ourselves for the 21st Century Capitalism*, New York, Knopf, Simon & Schuster.
- RUEDA D., 2005, « Insider-Outsider Politics in Industrialized Democracies: The Challenge to Social Democratic Parties », *The American Political Science Review*, 99, 1, p. 61-74.
- SASSEN S., 1991, *The Global City. New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press.
- SAWICKI F., COLLOVALD A., 1991, « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, 13, 4, p. 7-20.
- SCHWARTZ O., 1991, « Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique. Matériaux lacunaires », *Politix*, 4, 13, p. 79-86.
- SCHWARTZ O., 1998, *La notion de « classes populaires »*, Université de Versailles Saint-Quentin, Habilitation à diriger des recherches.

SIBLOT Y., 2006, *Faire valoir ses droits au quotidien : Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 347 p.

SNIDERMAN P., HAGENDOORN L., PRIOR M., 2004, « Predisposing Factors and Situational Triggers: Exclusionary Reactions to Immigrant Minorities », *The American Political Science Review*, 98, 1, p. 35-49.

STIMSON J.A., THIEBAUT C., TIBERJ V., 2012, « The Evolution of Policy Attitudes in France », *European Union Politics*, 13, 2, p. 293-316.

WAAL J. VAN DER, ACHTERBERG P., HOUTMAN D., KOSTER W. DE, MANEVSKA K., 2010, « ‘Some Are More Equal Than Others’: Economic Egalitarianism and Welfare Chauvinism in the Netherlands », *Journal of European Social Policy*, 20, 4, p. 350-363.

WAGNER A.-C., 2007, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte.

WEEDEN K.A., GRUSKY D., 2005, « The Case For a New Class Map », *American Journal of Sociology*, 111, 1, p. 141-212.

## Annexes

### A. Description des 15 catégories d'employés et d'ouvriers

#### *Les employés*

Au sein de « l'archipel des employés », les employés administratifs constituent *le monde des bureaux*. Les effectifs permettent d'opérer une distinction entre les employés administratifs du secteur privé et ceux travaillant pour l'Etat ou les collectivités locales. Même si ces derniers ne sont pas tous des fonctionnaires, ils sont moins exposés à la précarité, et notamment au chômage, que leurs homologues du privé. Au-delà de ce clivage important, les professions les plus fréquentes sont notamment celles de secrétaire, employé des services comptables et financiers, employé chargé de l'approvisionnement et de la gestion des stocks, les facteurs et autres employés des services du courrier. Les secteurs concernés sont ceux de l'informatique (les « opérateurs » informatiques), de la comptabilité, de la banque et de l'assurance dont les employés ont été décrits comme l'aristocratie employée.

Les employés de réception constituent *le monde du contact avec le public*. Il s'agit notamment des guichetiers, réceptionnistes, standardistes ou hôtes d'accueil dont la mission consiste à répondre à la demande des clients ou à les orienter. Dans notre échantillon, les deux-tiers d'entre eux sont salariés du secteur privé, exerçant essentiellement un travail d'hôtellerie d'accueil, le tiers restant appartenant ainsi à ces employés guichetiers du public et de ses administrations, se trouvant dans une position paradoxale « d'autorité subordonnée », investis d'une « autorité institutionnelle » mais « soumis à de nombreuses contraintes » (Siblot, 2006, p. 131).

Les cuisiniers et serveurs salariés sont assez nombreux pour constituer un groupe à eux seuls. Isoler ce *monde de la restauration* a un intérêt tant les conditions de travail du secteur apparaissent particulières (amplitude horaire, intensité du travail, pénibilité physique, etc.). Par ailleurs, évoluant dans des bars ou des restaurants, ils sont également proches d'un univers particulier à l'identité forte, celui des commerçants, des propriétaires d'établissement et de l'entrepreneuriat.

De la même manière, nous avons choisi d'isoler les employés de la sécurité et de la protection des personnes (agents de sécurité, pompiers, policiers). Associés aux militaires, ils constituent un *monde de la sécurité* qui nous semble particulier de par son recrutement : ces activités à l'identité très marquée se caractérisent souvent par un rapport à la politique particulier nourrissant des attitudes propres (Pudal, 2011).

*Le monde de la vente* est lui aussi isolé grâce à 155 vendeurs, essentiellement en magasin, très exceptionnellement sur les marchés. Les caissiers de supermarché figurent également au sein de ce sous-groupe.

Enfin, le vaste *monde des services à la personne* est scindé en deux catégories, essentiellement en fonction du niveau de compétence dans la logique de l'ESS, qui recoupe en grande partie une différence de secteur d'activité. L'essentiel des 300 employés « qualifiés » des services à la personne est composé de professionnels du soin aux enfants (assistantes maternelles), aux personnes âgées (auxiliaires de vie), aux malades dans les cliniques et

hôpitaux (aides-soignants). Les « non qualifiés » exercent principalement leur activité dans le domaine du nettoyage et de la propreté (éboueurs, personnels de ménage et d'entretien chez des particuliers ou dans des établissements et des institutions. Si la distinction selon le niveau de compétence effectuée dans l'ESS peut prêter à bien des discussions, il semble que la distinction entre le soin à la personne et le nettoyage ait un sens au regard des conditions de travail et du prestige de ces deux secteurs (Devetter et Rousseau, 2011).

### *Les ouvriers*

Le groupe que composent les ouvriers est plus difficile à scinder. Au-delà des « manœuvres », placés tout en bas de la hiérarchie revendiquée par la nomenclature ISCO, cette dernière est construite de manière à distinguer les ouvriers selon le secteur dans lequel ils travaillent. En plus des ouvriers agricoles et des ouvriers de l'art et de l'artisanat de précision, trois grands secteurs sont identifiés : le bâtiment, la métallurgie et la mécanique, les conducteurs de machines et les ouvriers de l'assemblage.

Les ouvriers du bâtiment sont essentiellement des maçons, peintres, couvreurs, électriciens ou plombiers. Dans notre échantillon, une petite moitié d'entre eux (46%) travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés. Nous sommes plutôt dans le monde des ouvriers de l'artisanat.

La catégorie des ouvriers de la métallurgie et de la mécanique est probablement la plus compliquée à appréhender, composée pour moitié environ d'ouvriers mécaniciens. Une petite moitié d'entre eux (47%) sont salariés dans des entreprises de plus de 100 salariés.

Les « conducteurs de machines » sont en réalité des opérateurs qui « servent et surveillent des machines et des installations industrielles et agricoles, sur place ou par télécommande ». Ils figurent avec les ouvriers de l'assemblage qui « assemblent les pièces constitutives d'un produit selon des spécifications précises et des procédés strictement définis ». Ces deux types de métiers sont regroupés car « le travail à effectuer exige principalement des intéressés qu'ils possèdent l'expérience et la compréhension des installations et des machines industrielles et agricoles ». Nous sommes dans le monde de la grande entreprise : 55% de notre échantillon travaillent dans des entreprises de plus de 100 salariés.

Quant aux chauffeurs et conducteurs, ils sont pour l'essentiel des chauffeurs de poids-lourds.

## B. Probabilité de ne pas être inscrit sur les listes électorales

### Probabilité de ne pas être inscrit sur les listes électorales

		Coefficient	Erreur-standard
<b>Constante</b>	<b>Modalités actives</b>	0,46 ***	0,008
<b>Age</b>	Un an de plus	-0,002 ***	0,0001
<b>Sexe</b> <i>Homme</i>	Femme	-0,01 ***	0,002
<b>Diplôme</b> <i>Aucun</i>	CEP	-0,04 ***	0,005
	BEPC	-0,05 ***	0,004
	BEP/CAP	-0,06 ***	0,003
	Bac général	-0,08 ***	0,004
	Bac techno/pro	-0,09 ***	0,004
	Supérieur	-0,09 ***	0,004
<b>Immigré</b> <i>Oui</i>	Non	-0,26 ***	0,005
<b>Commune</b> <i>&lt; 10000 habitants</i>	> 10000 habitants	0,05 ***	0,002
<b>CS de l'emploi</b> <i>Agents de service de la fonction publique</i>	Policiers et milit.	-0,01 *	0,005
	Empl.adm. entrep	0,003	0,003
	Empl. Commerce	0,01 **	0,004
	Empl.serv.partic.	0,02 ***	0,003
	OQ industrie	0,006	0,004
	OQ artisanat	0,02 ***	0,004
	Chauffeurs	0,02 ***	0,005
	OQ manutention	0,02 **	0,006
	ONQ industrie	0,02 ***	0,004
	ONQ artisanat	0,03 ***	0,004
	Ouvriers agricoles	0,04 ***	0,007
<b>Contrat de travail</b> <i>CDI</i>	CDD/Intérim	0,009**	0,003
	Autre	-0,01 **	0,004
R = 0,0807			

Source : enquête Participation électorale 2012 (Insee)

## C. Echelle d'intégration au « jeu politique »

Elle est construite à partir des réponses des individus aux trois questions suivantes :

- How interested would you say you are in politics (very/quite/hardly/not at all) ?
- How often does politics seem so complicated that you don't really understand what is going on (never/seldom/occasionally/regularly/frequently) ?

- How difficult or easy do you find to make it your mind up about political issues (very difficult/difficult/neither difficult nor easy/easy/very easy) ?

L'alpha de Cronbach vaut 0,66. Le score est ramené de 0 à 10.